



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 09 Juillet 2021

Le Comité Directeur s'est réuni dans le strict respect des normes sanitaires, le Vendredi 09 Juillet 2021 à 18 h 30 au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET

Présents(e) :

Mme LESCOUR Frédérique

MM Apert Jean-Marie - BOUDET Olivier - CLOUVET Jean-Claude - GARCIA Salvador (Représentant des Arbitres) - HERRERO Paul - LORGEUX Pascal - MICHOUX Johan - TERMINET Patrick.

Excusés(ée) :

Mlle POMMIER Céline

Dr BONNEAU Pierre

MM CHOLLIER Fabrice (Représentant des Educateurs) - DELAPORTE Thierry - DRIF Lakdar - RAZET Sébastien - VAISSON Samuel.

Assistent :

MM ALLEZARD Olivier - CAINER Emmanuel (ETD) - COELHO Julien (Président de la CDA)

Mme GUILBAUDAUD Sylvie (Secrétaire administrative).

1 - APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 14/06/2021

Aucune remarque n'ayant été formulée sur celui-ci, le Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 14/06/2021 est approuvé et validé à l'unanimité des membres présents.

2 - PROJET ET ROLE DU REPRESENTANT DES EDUCATEURS AUPRES DU DCF

Sollicité par le Président en tant qu'éducateur diplômé, de surcroît adhérent à l'AEF 18, afin d'envisager sa présence au sein du Comité Directeur en tant que représentant des Educateurs en lieu et place de Fabrice CHOLLIER qui a depuis longtemps exprimé le souhait de se retirer dudit CD, Cédric THIAULT a présenté depuis plusieurs semaines déjà au Président et aux membres du Bureau un projet complet, sportif et financier, tel qu'il le conçoit et définit Projet et rôle du représentant des éducateurs auprès du District du Cher, son implication auprès de l'instance départementale étant conditionnée à l'acceptation par le Comité Directeur de ce projet.

Cédric THIAULT présente donc ce jour et commente en détail, document à l'appui (Power point), ledit Projet.

A la suite de cette présentation, un certain nombre de questions sont posées à l'intervenant auxquelles celui-ci apporte les précisions souhaitées.

Remerciement est adressé à Cédric THIAULT pour la qualité du travail présenté reconnu par chacun.

D'un commun accord préalable convenu entre le Président et Cédric THIAULT, ce dernier est invité alors à quitter cette réunion afin que les membres présents du Comité Directeur puissent faire part ensemble de leur ressenti et de leurs réflexions concernant le contenu de la présentation faite avant de se positionner par un vote souhaité par le Président.

Deux questions essentielles auxquelles il s'agit de répondre (vote à main levée) :

Acceptez-vous ce projet tel que présenté tant sur le plan sportif que sur l'aspect financier nécessaire à son application ?

A l'unanimité, les élus présents répondent **NON**

Acceptez-vous ce projet tel que présenté sur le plan sportif avec comme moyen financier nécessaire exclusivement l'application d'une procédure de défraiement fiscal (application barème CGI) à l'égard des intervenants ?

A l'unanimité, les élus présents répondent **OUI**

Le Président rendra réponse à Cédric THIAULT et tiendra informé le Comité Directeur de la suite qui sera donnée à son intervention.

3 – CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET CALENDRIERS SAISON 2021-2022

La date du début des Championnats est fixée au 12/09/2021.

La Commission Coupes & Championnats présidée par Pascal LORGEUX se réunira lundi 12/07 pour préparer les compositions des Poules, sachant que la date butoir des engagements a été fixée au 10/07.

4 – DEMANDES D'ENTENTES

Les clubs du **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX** et du **FC VASSELAY ST ELOY DE GY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories **U7, U9, U11, U13** sous la dénomination **Entente Jeunes Terres Vives**, club support **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX**.

Les clubs du **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX** et de **l'US HENRICHEMONT MENETOU SALON** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U15** sous la dénomination **Entente du Haut Berry**, club support **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX**.

Les clubs du **FC VASSELAY ST ELOY DE GY** et du **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U17**, sous la dénomination **Entente Jeunes Terres Vives**, club support **FC VASSELAY ST ELOY DE GY**.

Les clubs de **l'US HENRICHEMONT MENETOU SALON**, du **FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX** et du **FC VASSELAY ST ELOY DE GY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U18** sous la dénomination **Entente du Haut Berry**, club support **US HENRICHEMONT MENETOU SALON**.

Les clubs de la **JS MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE**, de **GRACAY GENOUILLY SP** et du **SC MASSAY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories **U7** et **U9** sous la dénomination **Cœur de Vallée**, club support **JS MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE**.

Les clubs de **GRACAY GENOUILLY SP**, de la **JS MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE** et du **SC MASSAY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U11** sous la dénomination **Cœur de Vallée**, club support **GRACAY GENOUILLY SP**.

Les clubs du **SC MASSAY**, de **GRACAY GENOUILLY SP** et de la **JS MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U13** sous la dénomination **Cœur de Vallée**, club support **SC MASSAY**.

Les clubs du **SC MASSAY** et du **SL CHAILLOT VIERZON** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U18**, club support **SC MASSAY**.

Les clubs du **SL CHAILLOT VIERZON**, de **SC MASSAY**, de **JS MONTAGNE ST GEORGES SUR LA PREE**, et de **GRACAY GENOUILLY SP** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U15** sous la dénomination **Entente Chaillot/Cœur de Vallée**, club support **SC MASSAY**.

Les clubs de **GRACAY GENOUILLY SP** et du **SC MASSAY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **Seniors D4**, club support **GRACAY GENOUILLY SP**.

Les clubs de **l'US HENRICHEMONT MENETOU SALON** et du **FS PARASSY** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer entente pour la catégorie **Seniors D3**, club support **US HENRICHEMONT MENETOU SALON**.

Les clubs de **l'ES AUBIGNY SUR NERE** et du **STADE BRINONNAIS** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **Seniors D3**, club support **ES AUBIGNY SUR NERE**.

Les clubs du **FC AVORD** et de **l'US DUN** sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente pour la catégorie **U15**, club support **FC AVORD**.

⇒ **Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve qu'elles soient conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

5 – RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS SAISON 2021-2022

Commission des Présidents de Clubs

En attente de certaines modifications liées aux engagements des équipes seniors par division.

Commission des Statuts et Règlements

M. ALLEZARD Olivier (Président)
M. MICHOUX Johan
M. APERT Jean-Marie

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

M. GONZALES Robert (Président)
M. CHABANCE Christian
M. GAILLOCHON Gérard
M. PELOILLE Bernard
M. RANVIER Pierre

Commission des Affaires Sociales

M. TERMINET Marc
M. BOUDET Olivier
M. HERRERO Paul

Commission du Patrimoine

M. TERMINET Marc
M. BOUDET Olivier
M. HERRERO Paul
M. CLOUVET Jean-Claude

Commission du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)

M. APERT Jean-Marie
M. MICHOUX Johan
M. HERRERO Paul
M. CLOUVET Jean-Claude

Commission Événementiel

M. VAISSON Samuel
Mme LESCOUR Frédérique
M. HERRERO Paul
M. GAUTIER Gérard
M. LARGUINAT Cédric

Commission des Partenaires et Marketing

M. TERMINET Marc
M. MICHOUX Johan
M. BOUDET Olivier
M. RICHTIN Sébastien

Commission de Formation des Dirigeants

M MICHOUX JOHAN
M. APERT Jean-Marie
M. HERRERO Paul

Commission des Délégués de matches

M. TERMINET Patrick (Président)
M. MICHOUX Johan

Délégués :

M. AUBRY Jacques
M. BANDEIRA Laurent
M. BARACHET Romain
M. BERTON Gilles
M. CERDA Jean-Paul
M. CLOUVET Jean-Claude
M. COTIN Bernard
M. DELAPORTE Thierry
M. DHORBAIT Christian
M. FALVO Quintino
M. LORGEUX Pascal
M. MICHARD Jean-Guy
M. MOLLE Arnaud
M. PILLARD Jean-Luc
M. SAUVERVALD Stéphane
M. THOUVENOT Jean-François

Commission de District de l'Arbitrage (CDA)

M. COELHO Julien (Président)
M. GARCIA Salvador (Secrétaire)
M. BONNET Patrick
M. CLAVIER Jean-Samuel
M. DEMAY Francis
M. LAVRAT Gérald
M. LEFEBVRE Stéphane
M. MANA Zakaria
M. NANTY Sébastien
M. PETITON Christophe
M. PREAUX Simon
M. TERMINET Floran

Représentant le Comité Directeur :

M. TERMINET Patrick

Membre n'ayant jamais pratiqué l'Arbitrage :

M. LANGERON Raymond

A titre consultatif :

M. CAINER Emmanuel

Observateurs :

En attente de réponses...

Commission des Dirigeants Auxiliaires en Arbitrage

Sous couvert de la CDA

Commission du Statut de l'Arbitrage

M. LORGEUX Pascal (Président, membre élu du CD)

Représentants les Clubs :

M. BANDEIRA Laurent (CS Vignoux)

M. GOND Serge (AS St Germain du Puy)

M. POTIER Gérard (ES Bourges Justices)

Représentants les Arbitres :

M. GARCIA Salvador

M. LAVRAT Gérald

M. LEFEBVRE Stéphane

Commission des Coupes & Championnats

M. LORGEUX Pascal (Président)

M. MICHOUX Johan

M AUGENDRE Stéphane

Mme CHABANCE Marie-Claude

M. CLOUVET Jean-Claude

M. DHORBAIT Christian

M. GAUTIER Gérard

M. GONZALES Robert

Commission des Terrains

M. CLOUVET Jean-Claude (Président)

M. CHABANCE Christian

M. COTIN Bernard

M. DHORBAIT Christian

M. FAILLAT Jean-Claude

M RICHARD Jean-Claude

M TURPIN José

Commission de Discipline (mandature 2020-2024)

M. ALLEZARD Olivier (Président)
M. PELLADONI Laurent (Secrétaire)
M. AUBRY Jacques
M. BARACHET Romain
M. BONNET Patrick (CDA)
M. DHORBAIT Christian
M. LEMAIRE Daniel
M. MARTEAU Michel
M. TERMINET Patrick

Instruction Disciplinaire (mandature 2020-2024)

M. APERT Jean-Marie (Titulaire)
M. DELAPORTE Thierry (Suppléant)

Commission Appel de Discipline (mandature 2020-2024)

M. LORGEUX Pascal (Président)
M. CLOUVET Jean-Claude
M. DEMAY Francis
M. GAUTIER Gérard
M. GILLET Hugues
M. THOUVENOT Jean-François

Référent FMI

M. MICHOUX Johan

Référent COVID 19

M. MICHOUX Johan
06 62 18 88 43
jmichoux@cher.fff.fr

Délégation des Représentants des Clubs de District aux AG de la Ligue (mandature 2020-2024)

M. BABOIN Eric (ASC Levet)
M. BAULANDE Vincent (O. Morthomiers)
M. BEAUNEZ Jean-Pierre (ES Brécy)
Mme BRISSEZ Claudine (US St Just)
M. CHABANCE Christian (US Plou)
M. GAURIAT Jean-Paul (ES Méry es Bois)
M. LANGERON Raymond (US Les Aix-Rians)
M. LIMOGES Christophe (USA Lury sur Arnon)

M. POTIER Gérard (ES Bourges Justices)
M. SALMON Antoine (AS Soulangis)
Mme SCALMANA Karine (FC Avord)
M. TURPIN José (ES Aubigny sur Nère)

Commission Féminine

Mme LESCOUR Frédérique (Présidente)
M. DRIF Lakdar

M. AUGENDRE Stéphane
M. BOISSIER Wilfried
M. GRELAT André
M. MANQUAT Arnaud
M. PARAT Joël

M. MOREAU Mehdy (ETD)

Commission Suivi des Clubs

M. MICHOUX Johan
M. BOUDET Olivier
M. APERT Jean-Marie
M. RICHTIN Sébastien

Commission Préformation, Détection et Perfectionnement (joueurs + gardiens de but)

M. CHOLLIER Fabrice (CD)
M. BORDEREAU Adrien
M. BOUGIS David
M. BOUTON Sébastien
M. COLLET Gilles
M. DUMON Igor
M. FELIX Antoine
M. FERDOËL Cyril
M. GARCIA Olivier
M. KECHIM Adel
M. KHALDI Mohammed
M. LESTRADE Eric
M. LOMBARDI Jean-Claude
M. MANQUAT Arnaud
M. PELLETIER Yvon
M. PREAUX Jacques
M. RICHARD Joël
M. SA Loïc
M. SARAIVA Mario
M. THIAULT Cédric

ETD :

M. CAINER Emmanuel

Commission Football Animation

M. MICHOUX Johan (CD)
M. ALEXANDRE Hubert
M. BOISSERY Patrice
Mlle BOLARD Amélie
M. GAMBADE François
M. PELLETIER Yvon
M. PANARD Philippe

ETD :

M. GENOT Pierre

Commission Football Diversifié

Sport Adapté :

CD :

Mlle POMMIER Céline
M. RAZET Sébastien
M. VAISSON Samuel

CDSA :

M. LAVERGNE Stéphane
M. ARVIS Marcel
Mlle DONVAL Céline

Membre extérieur :

M. OUZET Pierrick

ETD :

M. MOREAU Mehdy

Le Foot en Marchant :

M. HERRERO Paul (CD)

ETD :

M. GENOT Pierre

Autres Disciplines (Futsal, Beach Soccer, Golf Foot...):

ETD :

M. GENOT Pierre
M. MOREAU Mehdy

Commission Football en Milieu Scolaire

M. BOISSERY Patrice
M. BOUTON Sébastien
M. COUILLARD Didier
M. DUMON Igor
M. LOMBARDI Jean-Claude
M. MEUNIER Alain

M. NASLY Mze
M. PELLETIER Yvon

Commission Mixte District du Cher de Football/Comité Départemental Sport Adapté

Mlle POMMIER Céline (CD)
M. CAINER Emmanuel (CTD)

CDSA :

M. LAVERGNE Stéphane
M. ARVIS Marcel
Mlle DONVAL Céline

Vérificateurs aux Comptes

M. GUILLOT Régis
M. JEANPIERRE Philippe

Médecins du Sport (Source Ordre des Médecins du Cher 16/07/2021)

BAUDELET PHILIPPE
21 RUE DES POIGNONS
18700 AUBIGNY SUR NERE
Tél :02.48.58.02.74

PROVENDIER PIERRE
CENTRE DE SANTE DE VIERZON
1 RUE DU MOUTON
18100 VIERZON
Tél :02.46.63.03.03

FRANKLIN MARTIN
CPAM DU CHER
BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
18030 BOURGES CEDEX 9

SANTOSUOSSO GERARD
RUE MICHAEL FARADAY
18000 BOURGES
Tél :02.48.21.22.99

MACET GENEVIEVE
CH JACQUES COEUR
145 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
18020 BOURGES CEDEX
Tél :02.48.48.48.48

DUGUET BERNARD
6 RUE ARCHIMEDE
18000 BOURGES

DE BERTRAND PIBRAC PIERRE
EHPAD LES RESIDENCES DE BELLEVUE
RUE DU PRESIDENT MAULMONT
18021 BOURGES CEDEX
Tél :02.48.57.88.00

ALBOU PHILIPPE
EHPAD CHAMP NADOT LA SOURCE CH
RUE DE LA FONTAINE SAINT MARTIN
18200 ST AMAND MONTROND
Tél :02.48.63.27.10

GILET BENOIT
PARC ESPRIT 1
RUE MICHAEL FARADAY
18000 BOURGES
Tél :02.48.27.92.00

CARTERON MICHEL
CH JACQUES COEUR
145 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND
18020 BOURGES CEDEX
Tél :02.48.48.48.48
PILLON FREDERIC
RUE DU CHAMP DU PUIITS
18570 TROUY

COURSEAU ANDRE
4 RUE NEUVE
18210 CHARENTON DU CHER
Tél :02.48.60.72.22

DESSUS FRANCOIS
18 RUE DE SARREBOURG
18000 BOURGES
Tél :02.48.70.29.28

MOCKLY JEAN-FRANCOIS
HOPITAL PRIVE GUILLAUME DE VARYE
210 ROUTE DE VOUZERON
18230 ST DOULCHARD
Tél :02.48.68.84.84

NAVARRÉ CHRISTIAN
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE
DE MEHUN/YEVRE
AV. DU PROFESSEUR LUC MONTAGNIER
18500 MEHUN SUR YEVRE
Tél :02.48.57.33.33

CHAAR JOSEPH
H DE VIERZON
33 RUE LEO MERIGOT BP 237
18102 VIERZON CEDEX
Tél :02.48.52.33.33

LAMY PHILIPPE
CENTRE HOSPITALIER
33 RUE LEO MERIGOT
BP 237
18102 VIERZON CEDEX
Tél :02.48.52.33.66

PAUQUET JEAN-MARIE
3 BOULEVARD DE JURANVILLE
18000 BOURGES

MAY BEATRICE
CH GEORGE SAND
77 RUE LOUIS MALLET
BP 6050
18024 BOURGES CEDEX

DUCHENE OLIVIER
1BIS RUE DE PIGNOUX
18000 BOURGES
Tél :02.48.50.73.19

SABY-KUCHLER NICOLAS
125 RUE JEAN BAFFIER
18000 BOURGES

BASSET JEAN-CHRISTIAN
40 CHEMIN DE TURLY
18000 BOURGES

ELIZONDO BERNARD
6 RUE DES EPINETTES
18100 VIERZON
Tél :02.48.71.66.47

POYAU EMMANUELLE
RSA DU CHER
485 ROUTE DE VARYE
18230 ST DOULCHARD

AUBERT-PHOUPHETLINTHONG JULIE
27 ROUTE DE MARMAGNE
18570 LA CHAPELLE ST URSIN

6 – APPELS DES DECISIONS DISCIPLINAIRES

Il est proposé aux Membres que **MM. Marc TERMINET (Président)** et **Johan MICHOUX (Vice-Président Délégué)** soient autorisés à faire appel, séparément, au nom du Comité Directeur, des décisions prises par la Commission de Discipline du District du Cher, concernant les dossiers de la saison 2021-2022.

⇒ **A l'unanimité des élus présents, cette proposition est adoptée.**

7 - AIDES DU DISTRICT EN FAVEUR DES CLUBS POUR LA SAISON 2021-2022

Pour aider les Clubs à faire face aux conséquences financières d'une situation pandémique qui a empêché toute organisation et/ou manifestation à même de procurer en partie les ressources nécessaires et indispensables au fonctionnement de ceux-ci, le District du Cher de Football a, dès le début de la saison qui vient de s'achever et que chacun pour autant aurait pu souhaiter différente de ce qu'elle a été, pris des dispositions financières importantes :

Gratuité totale des engagements pour tous les championnats (16 000€)

Participation au Fonds de Solidarité FFF (10 000€)

Aide en faveur de l'Arbitrage (4 000€)

Le Président propose ce jour au Comité Directeur d'approuver les dispositions suivantes qu'il entend voir appliquer pour cette saison nouvelle en faveur des Clubs, à savoir :

- Tarifs des Engagements pour tous les Championnats minorés de 50 % (décision déjà validée cf. CD du 14/06/2021).
- Reprise, à partir de septembre prochain, de l'Opération mise en place durant la saison 2019-2020 d'une dotation financière de 300€/club départemental pour permettre à celui-ci d'acquérir du matériel ou de l'équipement nécessaire à son activité.
- Reconduction de l'Opération instaurée durant la même saison en faveur de l'Arbitrage*
- Non-imputation des amendes infligées aux clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage pour cette saison
- Exonération totale jusqu'à la fin de la présente mandature de la caution nouveau Club ou reprise d'activité (cf. Tarifs 360€).
- Exonération totale pour la saison 2021-2022 des frais d'homologation des Terrains (36€) et du contrôle d'éclairage (nocturne) (36€).

⇒ **Les membres présents du Comité Directeur approuvent à l'unanimité ce programme d'aides proposées en faveur des Clubs.**

*** Efforts en direction de l'arbitrage**

Pour les clubs :

Début de saison :

- Prise en charge du coût de la formation + frais d'intendance auprès de l'IR2F à hauteur de 50%

Fin de saison :

- Remise d'un bon d'achat offert par le District de 200€ utilisable auprès de notre partenaire « Soir de Match » (+100€ supplémentaires attribués par celui-ci.)

Pour le candidat arbitre :

Début de saison :

- Prise en charge par le District de l'équipement (maillot, short, chaussettes) du nouvel arbitre

Pour le candidat :

Fin de saison :

- Invitation à assister à la Finale de la Coupe de France

Ces dispositions concernent uniquement les arbitres qui auront bien entendu satisfait à l'obligation de formation et au fait qu'ils aient officié durant la saison conformément au Statut de l'Arbitrage soit 10 matchs pour ceux qui débiteront en octobre et 8 matchs pour ceux débutant en février.

Il s'agira de matchs effectivement arbitrés, excluant tout manquement à cette disposition et notamment une absence pour raison médicale

8 – AIDE DE LA FFF POUR LES ECOLES DE FOOT

Liste des Clubs de notre District bénéficiant de l'aide en dotations Bons d'achats de la FFF en faveur de leur Ecole de Foot :

N° AFF CLUB	STATUT	NOM CLUB	NB LICENCIES U6-U11 RETENU	VALEUR BON D'ACHAT
501541	A	GAZELEC S. BOURGES	93	1600
504867	P	U.S. DUN S/AURON	48	800
504892	A	SP.C. CHATEAUNEUF S/CHER	35	600
504909	A	C.S. FOECY	34	600
504925	A	U.S. CHATEAUMEILLANT	29	500
504956	A	C.S. ARGENT S/SAULDRE	25	500
504976	A	ENT.S. AUBIGNY S/NERE	55	900
504978	A	ET.S. SANCOINS	30	500
504997	P	A.S. BIGNY VALLENAY	16	500
505015	A	F.C. ST. DOULCHARD	87	1500
505026	A	U.S. ST. FLORENT S/CHER	54	900
505034	A	A.S. ST AMANDOISE ST. AMAND MONTR	71	1200
505054	P	O. MEHUNOIS MEHUN S/YEVRE	22	500
505075	A	C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	44	700
505260	P	ET.S. BRECY	19	500
510559	A	A.S. CANTONALE LEVET	15	500
511286	A	A.S. ST. GERMAIN DU PUY	78	1300
511654	A	AV. LIGNIERES	21	500
512117	A	ENT.A.S. ORVAL	41	700
512286	A	SP.C. MASSAY	21	500
514340	P	ESPE.S. DU MOULON BOURGES	84	1400
517324	A	A.S. CHAPELLOISE	69	1200
518761	A	F.C. NERONDES	42	700
519060	A	ENT.S. TROUY	86	1500
524968	A	A.S. DES PORTUGAIS BOURGES	33	600
524969	A	O. MORTHOMIERS	21	500
525137	A	ENT.S. JUSTICES BOURGES	57	1000
525436	A	U.S. STE. SOLANGE	13	500
526146	A	U.S. CHARENTON DU CHER	18	500

527177	A	O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE	54	900
529034	A	U.S.A. LURY S/ ARNON - MEREAU	36	600
529929	A	SP.L. CHAILLOT VIERZON	65	1100
529940	A	U.S. PLAIMPIED GIVAUDINS	42	700
529943	A	U.S. PLOU	26	500
535039	A	BOURGES FOOT	70	1200
542367	A	C.S. VIGNOUX S/BARANGEON	57	1000
542541	P	U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	13	500
544155	A	U.S. LUNERY/ROSIERES	12	500
544759	A	O. LOIRE VAL D'AUBOIS	75	1300
546492	A	ENT. SAVIGNY BOULLERET	40	700
547510	A	F. C. AVORD	56	1000
547782	P	U. BELLEVILLOISE F.C.	17	500
548848	A	U.S. LES AIX RIANS	45	800
551465	A	ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY	51	900
551490	A	AV. DE LA SEPTAINE SAVIGNY-SOYE	39	700
553611	A	BOURGES 18	103	1800
553691	A	U.S. HENRICHEMONT MENETOU SALON	72	1200
581318	A	A. S. DES INDOCHINOIS / EURASIENS DU CHER	33	600
581320	P	F. C. VERDIGNY SANCERRE	41	700
581331	A	VIERZON F. C.	151	2600
581372	A	F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	49	800
581740	A	F.C. VASSELAY ST ELOY DE GY	72	1200

9 – FONDS DE SOUTIEN DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Le Département aux côtés des associations

Le **Département du Cher** souhaite être plus que jamais présent aux côtés des associations du Cher dans cette période de crise sanitaire qui a fortement impacté le monde associatif.

Le confinement du printemps 2020 a vu le report et l'annulation de nombreuses manifestations et actions. Le second confinement puis la mise en place du couvre-feu ont contraint les pratiques d'intérieur ainsi que celles ayant lieu en soirée et ont réduit considérablement l'activité des associations avec notamment la fermeture des lieux couverts accueillant du public.

Si, par la création d'un fonds d'aide exceptionnel, le Département a déjà pu intervenir, parfois en complément d'autres financeurs, pour atténuer les effets de la crise sanitaire pour l'année 2020, le prolongement de cette crise est source d'inquiétudes pour la santé financière des associations pour l'année 2021.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental renouvelle en 2021 un fonds exceptionnel de soutien. Ce fonds est destiné aux associations et structures du Cher, reconnues d'intérêt général, qui œuvrent dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation populaire et de la jeunesse.

Il vient les soutenir pour divers motifs :

- L'annulation de manifestations ou d'actions occasionnant des dépenses engagées non couvertes ;
- Des phénomènes de doubles dépenses liées au report de leur manifestation ;
- La perte significative de leurs recettes ne pouvant être rattrapée d'ici la fin de l'exercice ;
- L'impact de la crise sanitaire sur la situation financière de la structure pouvant remettre en cause leur pérennité.

*Pour bénéficier de ce fonds, les associations et structures concernées doivent adresser leur demande, **avant le 31 août 2021**, par courriel à aide.assos@departement18.fr accompagnée du formulaire et des pièces justificatives (voir règlement complet et formulaire ci-dessous).*

- Informations par mail à aide.assos@departement18.fr
- [Le règlement complet](#)
- [Le formulaire remplissable en ligne](#)

10 – INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA CDA ET DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE (S. GARCIA)

La saison se termine avec un effectif de 120 Arbitres avec les nouveaux stagiaires, les 3 derniers ont passé l'examen le 26 juin.

Pour la saison prochaine un potentiel de 100 Arbitres, ligue compris sur 120.

2 Stages de formation avec 10 stagiaires reçus à la théorie, à voir sur le terrain après une remise à niveau courant Septembre 2021.

17 arrêts et 4 départs pour raisons professionnelles. Il reste encore des arbitres indécis. 2 arrivées au sein du District.

Il va falloir que les clubs essaient de contacter leurs arbitres et prévoir d'inscrire des stagiaires à la formation qui débutera mi-Septembre 2021.

Les dossiers médicaux des arbitres de plus de 50 ans sont à transmettre à la Ligue pour validation auprès du médecin de la Ligue.

Statut de l'Arbitrage :

Le 1^{er} Juillet 2021, la Commission du statut Départementale de l'Arbitrage s'est réuni pour examiner la situation des clubs en infraction, il s'avère que 4 clubs ne sont plus en infraction, il en reste 8 à ce jour. Suite à la décision du COMEX, la situation a été reprise à la fin de la saison 2019/2020. Le PV est paru sur le site du District.

Avec l'arrêt de nombreux arbitres cela va évoluer dès le 1^{er} Septembre.

La réunion de la même Commission Régionale du 05 Juillet 2021 fait apparaître qu'il n'y a aucun club du District en infraction.

11 – INTERVENTION DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (E. CAINER)

Classement du Volontariat « JEUNES » 2021-2022 validé ce jour par le Comité Directeur.

Equipes retenues sur volontariat

Critérium U11 D1 (12 places)	
1	BOURGES FOOT 18 1 U11
2	BOURGES FOOT 18 2 U10
3	VIERZON FOOTBALL CLUB 1 U11
4	VIERZON FOOTBALL CLUB 2 U10
5	GAZELEC BOURGES 1
6	ES MOULON 1
7	AS ST AMAND 1
8	1 PLACE DISPONIBLE
9	1 PLACE DISPONIBLE
10	1 PLACE DISPONIBLE
11	1 PLACE DISPONIBLE
12	1 PLACE DISPONIBLE

Critérium U13 D1 (12 places)	
1	VIERZON FOOTBALL CLUB 3 U12
2	BOURGES FOOT 18 3 U12
3	BOURGES FOOT 18 2 U13
4	VIERZON FOOTBALL CLUB 2 U13
5	AS ST GERMAIN DU PUY 1
6	ES TROUY 1
7	FC ST DOULCHARD 1
8	AS ST AMAND 1 U13
9	ES MOULON 1
10	AS ST AMAND 2 U12
11	1 PLACE DISPONIBLE
12	1 PLACE DISPONIBLE

Championnat U15 D1 (8 places)	
1	BOURGES FOOT 18 1
2	AS ST GERMAIN DU PUY 1
3	FC ST DOULCHARD 1
4	AS CHAPELLOISE 1
5	ES MOULON 1
6	1 PLACE DISPONIBLE
7	1 PLACE DISPONIBLE
8	1 PLACE DISPONIBLE

Championnat U17 D1 (6 places)	
1	BOURGES FOOT 18 1
2	FC ST DOULCHARD 1
3	AS ST AMAND 1
4	AS ST GERMAIN DU PUY 1
5	FC NERONDES 1
6	ES TROUY 1

Championnat U18 D1 (8 places)	
1	BOURGES FOOT 18 1
2	AS CHAPELLOISE 1
3	FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX 1
4	1 PLACE DISPONIBLE
5	1 PLACE DISPONIBLE
6	1 PLACE DISPONIBLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président,

Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie APERT